

Date de révision : 2022/10/20 page: 1/11

Version: 1.0 (30041205/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Carbamate d'ammonium cristaux

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit chimique Utilisation appropriée*: uniquement pour usage industriel Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public. matière première; Agent d'expansion

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

Formule brute: H(2)NCO(2)NH(4)

famille chimique: composés non organiques

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2022/10/20 page: 2/11
Version: 1.0 (30041205/SDS GEN CA/FR)

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë

Eye Dam./Irrit. 1 Lésions oculaires graves / irritation oculaire Aquatic Acute 3 Danger pour le milieu aquatique - aigu

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P330 Rincer la bouche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Dangers non classifiés par ailleurs

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

carbamate d'ammonium

Numéro CAS: 1111-78-0

Teneur (W/W): >= 75.0 - <= 100.0%

Date de révision: 2022/10/20 page: 3/11

Version: 1.0 (30041205/SDS_GEN_CA/FR)

Synonyme: Pas de données disponibles.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Aider à la respiration au besoin. Secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

Après contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 Minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Irritation des yeux, troubles respiratoires, Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Données relatives à : carbamate d'ammonium

Symptômes: La surexposition peut causer:, blessure cornéenne, irritation de la peau, douleur aigüe, toux, troubles respiratoires, gène respiratoire, envie de vomir, maux de tête, vomissement, vertige, diarrhée, crampes abdominales

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse

Date de révision: 2022/10/20 page: 4/11

Version: 1.0 (30041205/SDS_GEN_CA/FR)

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

ammoniac, Dioxyde de carbone,

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Autres informations:

Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

sensibilité au choc:

Remarques: Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection respiratoire nécessaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans des drains et eaux de surface. Vérifier la conformité avec les règlementations locales avant envoi dans les installations de traitement des effluents.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Résidus: Ramasser par un moyen mécanique.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Eviter la formation de poussières.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Stocker dans un endroit frais, l'échauffement entraînant une augmentation de la pression et un risque d'éclatement.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des nitrites et des substances alcalines.

Ne pas stocker avec: nitrate de sodium

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), acier inox 1.4541, acier inox 1.4571

Autres données sur les conditions de stockage: À conserver dans l'emballage d'origine non ouvert dans un endroit frais et sec.

Protéger des températures supérieures à : 30 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) audessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

Date de révision: 2022/10/20 page: 5/11

Version: 1.0 (30041205/SDS_GEN_CA/FR)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter de respirer la poussière. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: cristallin(e), poudre Odeur: ammoniacal(e)

Seuil olfactif: Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par

inhalation.

Couleur: blanc(he) Valeur du pH: 10.0

(100 g/l, 20 °C)

Point de fusion: Pas de données disponibles. (Ligne directrice 102

de l'OCDE)

point de solidification:
Intervalle d'ébullition:
Pas de données disponibles.
Pas de données disponibles.
Pas de données disponibles.

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité: pas facilement inflammable (autre(s))

Limite inférieure Pour les solides non applicable pour d'explosivité: la classification et l'étiquetage.
Limite supérieure Pour les solides non applicable pour d'explosivité: la classification et l'étiquetage.

Auto-inflammation: non applicable
Pression de vapeur: 82 mbar
(20 °C)

442 mbar (45 °C)

Densité: 1.37 g/cm3 (autre(s))

(19.9 °C, 1,013 hPa)

Données bibliographiques.

Densité apparente: 780 - 850 kg/m3

Coefficient de partage n- Ne peut être déterminé, la (autre(s))

octanol/eau (log Pow): substance/le produit se décomposant.

Date de révision: 2022/10/20 page: 6/11

Version: 1.0 (30041205/SDS_GEN_CA/FR)

Température d'auto- non auto-inflammable

inflammation:

non auto-inflammable (autre(s))

Décomposition 35 °C

thermique: Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Viscosité dynamique: non applicable Solubilité dans l'eau: 490 - 580 g/l

(20 °C)

Solubilité (quantitative): env. 423 g/kg

(0 °C)

Masse molaire: 78.07 g/mol

Vitesse d'évaporation: négligeable, La valeur peut être

approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de

vapeur.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant (autre(s))

Energie minimale d'ignition:

1 bar, 25 °C, Répartition granulométrique: 63 µm (VDI 2263, page 1, 2.1.2)

Le produit n'est pas explosibles.

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique. Réactions avec les alcalins et les nitrites. Réactions avec les nitrates. Incompatible avec les bases.

Conditions à éviter

Matières incompatibles

bases, acides

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: ammoniac, Dioxyde de carbone

Décomposition thermique:

35 °C

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Date de révision: 2022/10/20 page: 7/11

Version: 1.0 (30041205/SDS_GEN_CA/FR)

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique. Dans des études à court terme sur l'animal, la substance n'a pas montré de toxicité aiguë par inhalation. Lors de tests sur animaux, la substance n'a pas montré d'effet toxique aigü après un contact unique avec la peau. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 681 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

Inhalation

Type de valeur: CL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: 6.6 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h

Le produit n'a pas été testé: la valeur a été calculée à partir des données de ses composants. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle) Valeur: > 2,000 mg/kg

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Peut entrainer de graves lésions oculaires. Non-irritant pour la peau.

Peau

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

<u>Oeil</u>

espèce: lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Date de révision: 2022/10/20 page: 8/11 Version: 1.0 (30041205/SDS GEN CA/FR)

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

espèce: souris

Résultat: non sensibilisant

Méthode: similaire à la directive 429 de l'OCDE

<u>Danger par Aspiration</u> non applicable

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: N'a pas montré des effets cancérogènes dans des expériences sur l'animal. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

<u>Tératogénicité</u>

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 37.0 mg/l, Pimephales promelas (EPA 72-1, statique)

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 63.7 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) 129.13 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique)

Date de révision: 2022/10/20 page: 9/11

Version: 1.0 (30041205/SDS_GEN_CA/FR)

Effets chroniques sur poissons

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

CE10 (28 j) 4.18 mg/l, Pimephales promelas (autre(s), Écoulement.)

Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

CE10 (21 j) 4.81 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique) Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

Evaluation de la toxicité terrestre

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre. Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

Ligne directrice 209 de l'OCDE aérobie

boue activée, ménagère/CE 20 (0.5 h): 1,000 mg/l

DIN 38412 partie 8 aquatique bactérie/CE50 (17 h): 1,180 mg/l

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination

> 80 % formation de CO2 par rapport à la valeur théorique (28 j) (OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C) (aérobie, boue activée, ménagère) Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Evaluation de la stabilité dans l'eau

Par réaction avec l'eau, la substance est très rapidement hydrolysée.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Date de révision: 2022/10/20 page: 10/11 Version: 1.0 (30041205/SDS GEN CA/FR)

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Dans l'eau décomposition en substances non dangereuses.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Elimination des emballages:

Jeter dans une installation agréée. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

Transport aérien Air transport
IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

Autres informations

Les particularités des réglementations nationales pour le transport doivent être respectées et peuvent être consultées dans les papiers de transport.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

NFPA Code de danger:

Santé: 3 Feu: 0 Réactivité: 0 Spécial:

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente):

Aquatic Acute 3 Danger pour le milieu aquatique - aigu

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë

Eye Dam./Irrit. 1 Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Date de révision: 2022/10/20 page: 11/11

Version: 1.0 (30041205/SDS_GEN_CA/FR)

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2022/10/20

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ